

<http://www.ujfp.org/spip.php?article7227>

UJFP

**Intervention de Jean-Guy
Greilsamer (UJFP) au colloque
international « Quel avenir
pour la Palestine » organisé le
4 juin 2019 par l'Académie de
Geopolitique de Paris**



Article mis en ligne : mercredi 5 juin 2019

- L'UJFP en action - Les plumes de l'UJFP -

Copyright © UJFP - Tous droits réservés

J'interviens au nom de l'Union Juive Française pour la Paix (UJFP) pour traiter la question :

Quelles sont les perspectives d'avenir de la Palestine du point de vue du respect du droit international contemporain et des droits humains universels.

Ces droits s'appuient sur des principes clairs desquels découlent les droits du peuple palestinien : la condamnation du colonialisme, de l'apartheid, de l'épuration ethnique des peuples autochtones, le droit au retour des réfugiés palestiniens, le respect des droits humains universels, le droit à la résistance y compris armée des peuples colonisés et à leur autodétermination.

De nombreuses résolutions internationales, souvent bafouées, ont exprimé les droits du peuple palestinien. Or la situation d'aujourd'hui se caractérise par :

- ▶ un colonialisme de peuplement qui vise à rayer politiquement et socialement la Palestine de la carte pour la réduire en de petits bantoustans sous contrôle israélien,
- ▶ la poursuite de la judaïsation du territoire israélien, notamment contre les Bédouins,
- ▶ la persistance du mythe du retour de l'ainsi nommé « peuple juif » après 2000 ans d'exil,
- ▶ le blocus de Gaza, qui est une prison invivable à court terme,
- ▶ les accords sécuritaires avec l'Autorité Palestinienne,
- ▶ la répression très sévère des résistants palestiniens, de toute la population civile y compris les enfants, des prisonniers politiques, des Marches du retour à Gaza,
- ▶ la loi à valeur constitutionnelle votée le 19 juillet 2018 et officialisant l'apartheid israélien
- ▶ et le chantage permanent à l'antisémitisme pour tenter de museler les opposants à cette politique.

Les accords d'Oslo, qui ont véhiculé l'image fictive d'un peuple palestinien vivant en paix à côté d'Israël sur 22% de son territoire historique, n'ont été qu'un moyen de poursuivre la colonisation et d'effacer le droit au retour des réfugiés.

Cela dit, il est important de comprendre que cette situation et le poids de la politique sioniste ne résultent pas que de la seule responsabilité israélienne mais aussi de l'alliance ou du silence complice de nombreuses puissances. L'État israélien participe à un axe mondial nationaliste, raciste, xénophobe, sécuritaire, dans lequel figurent Trump, Bolsonaro et divers gouvernements et courants politiques parfois antisémites, tels la Hongrie d'Orban, ainsi que des dictatures et féodalités arabes. Nous dénonçons aussi l'hypocrisie de l'Union européenne et de la France en particulier, dispensant de bonnes paroles, mais maintenant à Israël le statut de partenaire privilégié, même quand cet

Etat détruit les installations qu'elle a financée en Cisjordanie ou à Gaza.

Le rôle d'Israël dans cet axe est de servir de laboratoire pour la répression des mouvements populaires, l'argument publicitaire étant que le matériel répressif et les techniques policières et militaires israéliens ont été testés contre les Palestiniens.

L'« accord du siècle » de Trump, qui a été précédé par son appui à l'annexion de Jérusalem et du Golan, sera certainement la proposition d'une liquidation de la cause palestinienne, liquidation saupoudrée de quelques miettes faisant fonction d'aide économique au peuple palestinien, l'objectif étant d'imposer le « Grand Israël ».

Les risques de guerre de Trump et du gouvernement israélien contre l'Iran sont réels, même sans Netanyahu si c'est le cas.

La réalité de la politique d'apartheid israélienne et les sanctions qu'elle requiert ont été largement documentés. Israël est coupable de crimes d'apartheid selon la définition de l'assemblée générale de l'O.N.U. du 30 novembre 1973. L'apartheid et le blocus de Gaza sont des crimes contre l'Humanité. Ils relèvent du « S » (= Sanctions) de BDS et exposent leurs responsables à des sanctions judiciaires graves et imprescriptibles.

Je rappelle que BDS signifie « Boycott, Désinvestissement, Sanctions » contre l'État d'Israël jusqu'à ce qu'il se conforme au droit international.

Mais la sombre situation que je viens de rappeler ne doit pas détourner notre attention de facteurs d'espérance, qui sont réels eux aussi.

La résistance du peuple palestinien, en dépit de sa situation tragique et des divisions politiques qu'il subit, persiste. Cette résistance se manifeste non seulement par des manifestations, mais aussi par l'attachement à sa terre, le souci de l'éducation des enfants, la valorisation de l'héritage et des pratiques culturels, l'entraide, les comportements faces aux obstacles affrontés dans les démarches quotidiennes.

Par ailleurs il ne faut pas voir la population juive israélienne comme un bloc sans faille ; les différences d'origine et surtout sociales sont en effet porteuses de fractures potentielles.

L'opposition anticoloniale juive israélienne, bien que très minoritaire est active.

Des intellectuels ou des journalistes manifestent toujours un sursaut moral, ainsi par exemple Nurit Peled, Michel Warschawski, Gidéon Levy, Amira Hass.

Une association telle que B'tselem est un soutien réel pour aider les Palestiniens à révéler au monde entier la situation qu'ils subissent.

Il y a aussi Zochrot et De-Colonizer, associations pour la reconnaissance de la Naqba.

Et les refuzniks, qui refusent de participer à la répression coloniale.

Et des associations qui n'ont pas rompu avec le sionisme, telles que « Breaking the Silence », association d'appelés

ou anciens appelés dénonçant les crimes de Tsahal, l'armée israélienne, ont un rôle non négligeable pour mettre en lumière les ressorts fascistes de cette armée.

Au niveau international, suite à la persistance de l'absence de sanctions pour mettre fin à l'impunité d'Israël, la société civile palestinienne a lancé en 2005 le mouvement BDS. Ce mouvement s'inspire du boycott qui avait contribué à mettre fin à l'apartheid en Afrique du Sud. Il est devenu un engagement majeur pour la solidarité internationale à notre époque.

Ses objectifs, très simples, sont ceux qui conditionnent un avenir conforme au droit international, à savoir :

1. Mettre fin à l'occupation et à la colonisation, et aujourd'hui aussi au blocus de Gaza
2. Gagner l'égalité complète des droits des Palestiniens qui vivent en Israël
3. Garantir le droit au retour des réfugiés, conformément à la résolution 194 de l'O.N.U.

Le BDS remporte de nombreuses victoires, surtout concernant les désinvestissements et les boycotts culturel et universitaire.

Ainsi des entreprises françaises se sont retirées des colonies (Orange, Véolia ...) ou d'appels d'offres (Alstom), et le BDS culturel a rallié de nombreux artistes.

Le BDS inquiète Israël, qui a créé un département ministériel et dépense des sommes énormes pour le combattre.

Je précise que jusqu'à présent les boycotts culturel et universitaire inquiètent Israël davantage que le boycott économique, parce que l'économie israélienne est encore forte alors que les boycotts culturel et universitaire portent fortement atteinte à l'image d'Israël dans l'opinion publique internationale.

Un nombre important de Juifs dans le monde entier participent au BDS.

Les lobbies sionistes se fissurent, en particulier aux U.S.A.

Environ la moitié des Juifs étasuniens est plus attachée à l'avenir des Etats-Unis qu'à l'avenir d'Israël et Jewish Voice for Peace, l'équivalent étasunien de l'UJFP, est l'un des pôles les plus importants du BDS et particulièrement parmi les jeunes.

Un autre point d'appui pour la libération du peuple palestinien, c'est le développement de solidarités concrètes qui l'aident à résister dignement.

Ces solidarités, accompagnées par des subventions à des projets, concernent tous les domaines de la vie quotidienne : la santé, l'aide à l'enfance, la culture, etc

En France nous ne prendrons qu'un exemple : l'UJFP a permis le financement d'un château d'eau et l'irrigation de cultures vivrières à Gaza - et les bénéficiaires ont affiché sur le château d'eau le soutien de l'UJFP.

En Europe nous sommes confrontés à un lobby sioniste agressif et l'Europe est le premier partenaire commercial d'Israël. Il est donc important, mais aussi possible, de se mobiliser pour que les condamnations sans lendemain par l'Union européenne de la colonisation finissent par se traduire en actes, notamment par la suspension de l'accord

d'association avec l'Etat israélien, accord qui conditionne les tarifs douaniers préférentiels au respect des droits humains, et par l'arrêt de toute coopération qui s'inscrit dans la politique coloniale.

Par ailleurs il n'est pas utopique d'estimer que la jeunesse qui se soulève actuellement sur les questions du climat et de l'environnement est porteuse d'avenir également pour les autres causes concernant la justice internationale.

Avant de conclure, je veux répondre à une objection qui peut m'être faite, à savoir que je n'aurais répondu que partiellement à la question des perspectives d'avenir de la Palestine conformes au droit international.

Pour répondre à cette objection je souhaite souligner trois points :

1. Il faut reconnaître qu'avec des personnages politiques tels que Trump et Netanyahu s'il reste au pouvoir, voire son successeur, l'avenir est en partie imprévisible.

2. Nous pouvons nous demander d'un point de vue géopolitique si les puissances occidentales et surtout les U.S.A. auront toujours besoin de soutenir Israël. Du point de vue du contrôle capitaliste du Moyen-Orient pour l'approvisionnement en énergies fossiles, la question peut être posée. Mais du point de vue des rapports de force politiques et idéologiques dans le monde, les U.S.A. et leurs alliés ne sont pas du tout prêts à lâcher l'État d'Israël.

3. Concernant les contours d'un avenir étatique de la Palestine conforme au droit international, plusieurs formules compatibles avec le droit international peuvent exister : État laïc et démocratique unique garantissant l'égalité des droits de tous les citoyens, État binational, État de type confédéral ... Ce n'est pas à nous d'en décider et ce n'est pas d'actualité. Si un processus de décolonisation se réalise, des perspectives nouvelles que nous n'imaginons pas aujourd'hui se produiront peut-être. En tout cas aujourd'hui il n'y a qu'un seul État sur toute la Palestine historique, le compromis d'Oslo a été de diverses manières violé par les gouvernements israéliens successifs et le droit au retour ne peut s'entendre comme un retour sur les 22% d'un État croupion.

Pour conclure nous ne pouvons pas savoir, et il ne nous appartient pas de le décréter, quel sera l'avenir étatique de la Palestine, mais nous savons que la naissance d'un avenir conforme au droit international dépendra des mobilisations pour y parvenir.

De ce point de vue la question qui nous importe ici même est : quelles contributions positives pouvons-nous développer ?

Nous avons exposé qu'il est possible ici même de remporter des victoires contre l'impunité d'Israël et d'aider concrètement le peuple palestinien.

C'est donc un devoir politique et moral de le faire.

Vidéo de l'intervention de Jean-Guy Greilsamer